

Dom Bernard Botte  
Lourain

Rome 2-6-1966

Mon Reverent Père,

J'ai reçu communication de votre lettre du 14 avril et je vous remercie des observations que vous avez bien voulu faire au sujet du Pontifical. Les questions que vous posez, je me les suis posées moi-même, et je crois bon de vous exposer pourquoi je les ai résolues de la manière que vous demandez.

1. Au sujet de la prière en forme de péricope deux remarques.

a) Je ne crois pas que l'introduction Vere dignum soit due à une influence proprement gallicane, laquelle représenterait une tradition plus ancienne. Si on suit l'évolution des textes, on voit qu'il s'agit d'une interprétation d'une rubrique : in toto praefationis. D'ailleurs nous avons les prières de consécration gallicanes conservées dans le Gélatien (et passées à l'ire de condamne du Pontifical). et elles n'ont pas de Vere dignum.

b) Qu'il y ait des formes de bénédiction sans forme d'action de grâces, c'est incontestable.

2

C'est le cas, notamment, de la bénédiction des aliments, dont dérive l'eucharistie. Mais il faut noter qu'il s'agit essentiellement de bénédictions de choses et non de consécration de personnes. Dans le premier cas, l'action de grâces est l'objet propre de la prière : on a reçu un don de Dieu (pêche, vrai, lumineux, premices). L'homme doit rendre grâce de ces dons et, ce faisant, il introduit ces dons dans le domaine du sacré. Il en est tout autrement dans les consécrations de personnes où l'action de grâces n'a pas l'objet propre et pervert tout à fait artificielle. Remarquez que dans aucun rite oriental, pas plus que dans le gallican ou le rite romain, les prières d'ordination ne se font sous forme d'action de grâces. En écartant la forme d'action de grâces, nous nous conformons à une tradition universelle, dont le rite romain s'est écarté par une fausse interprétation de rubrique. Quant à l'analogie avec les bénédictions de choses, elle perd à l'ent

3.

2. Quant à l'obligation de renvoyer tout à Hippolyte, je crois qu'elle ne fait que dans votre esprit. C'est certain, le cas échéant, avec d'autres témoins de la tradition, mais il n'y a qu'un cas où nous leur avons donné la préférence, celui de la prière du sacre épiscopal. Je me bornerai donc à répondre sur ce point précis. Contrairement à ce que vous, Frantz, ce n'est pas un souci d'archaïsme qui m'a guidé. Voici exactement comment ce problème s'est présenté.

- a) La formule romaine (contrairement à ce que si pose pour la patrie et le diaconat) est d'une pauvreté de pensée qui contraste avec la somptuosité de la forme. Tout se réduit au symbolisme du sacre à Aaron, qui devient enfin par le matérialiser dans les rités. Tant le monde est d'accord pour trouver qu'elle ne donne qu'une idée très imparfaite de la théologie de l'épiscopat.
- b) Dès lors le problème se pose : peut-on la remanier, l'enrichir, ou la remplacer par une autre formule ? Je ne vois qu'un moyen de la remanier. Elle a son unité.

4.  
d) introduire des développements étrangers n'aboutirait qu'à en faire un monstrueux genre de la chimère l'Hermère. Faire composer une nouvelle formule par les théologiens? Dieu nous en garde! Je m'y refuse pour ma part, et je ne crois pas que qui que ce soit en soit capable. Néanmoins une seule solution: chercher dans la tradition orientale.

c) Il en fait s'est imposé à moi: dans le patriarcat d'Antioche, pour le sacre des patriarches, et dans le patriarcat d'Alexandrie nous trouvons deux formules apparentées qui sont des remaniements de la prière l'Hippolyte. Qui que soit l'auteur de la prière, il y a là un fait de tradition, depuis les siècles, ces prières sont en usage dans les deux patriarchats et donnent au clergé oriental une version infiniment plus riche que les prières romaines. Ne devrait-il pas une occasion, puisqu'il faut changer, de se rapprocher de la tradition orientale? Comme vous voyez ce n'est pas un souci d'archaïsme qui nous a inspiré, mais un souci d'occuménisme. Si l'Hippolyte soit "intégriste", au moins, ce qui peut se discuter, il est incontestable que cette prière est d'une grande richesse. J'ai bien étudié toutes les prières d'or-

dition. Je n'en ai jamais trouvé qui soient d'une qualité égale. Qu'après cela Heppolyte ait un mauvais caractère, c'est une autre question. Mais il faut être impartial. L'œuvre a une existence indépendante de son auteur. Nous n'intendons nous engager ni dans les contradictions, sur sa personne ni sur l'authenticité de son œuvre. Notre garantie, c'est que cette prière a inspiré les deux grands patriarchats orientaux. Comme vous avez le sens de l'écumenisme, je pense que ces conversations auront du poids à la Gént.

Vous pourrez constater d'ailleurs que pour le, au fr. prieur nous nous sommes bien gardés d'avoir recours à Heppolyte.

En vous remerciant encore, je vous prie de croire, mon cher Père, à mes sentiments tout de Vousés  
in X<sup>o</sup>

B. Brotte DSB